

PROCÈS-VERBAUX

Le MARDI 21 avril 1953.

Le comité permanent de la banque et du commerce se réunit à 11 heures et demie du matin; au fauteuil, le président, M. Cleaver.

Présents: MM. Adamson, Argue, Ashbourne, Balcom, Cameron, Dumas, Fleming, Fraser, Fulford, Gour (*Russell*), Helme, Leduc, Lesage, Low, Macdonnell (*Greenwood*), Macnaughton, McIlraith, Nowlan, Quelch, Richard (*Ottawa-Est*), Smith (*Moose-Mountain*), Viau, Ward et Welbourn.

Aussi présents: M. K. W. Taylor, sous-ministre; M. G. L. Gullock et M. A. Gagnon, de la Division des pensions; M. D. H. W. Henry, avocat du Trésor, et M. H. D. Clark, fonctionnaire ministériel, tous du ministère des Finances; M. R. Humphrys, actuaire en chef du service des assurances, et M. D. S. Thorson, du ministère de la Justice.

Le comité entreprend l'étude du bill n° 334, loi pourvoyant à la pension des employés du service public du Canada.

Sur la motion de M. McIlraith:

Résolu.—Que le comité fasse imprimer, au jour le jour, 1,000 exemplaires en anglais et 500 en français des procès-verbaux et témoignages à l'égard du bill n° 334.

M. Taylor, convoqué, donne lecture d'une déclaration à l'égard du projet de loi.

A midi et demi, le comité lève la séance pour se réunir de nouveau à 8 heures et demie le même jour.

SÉANCE DU SOIR

Le Comité reprend sa séance à 8 heures et demie du soir; au fauteuil, le président, M. Cleaver.

Présents: MM. Adamson, Argue, Ashbourne, Balcom, Bennett, Brooks, Crestohl, Dumas, Fraser, Fulford, Gingras, Gour (*Russell*), Leduc, Lesage, Low, Macdonnell (*Greenwood*), McCusker, McIlraith, Quelch, Richard (*Ottawa-Est*), Stewart (*Winnipeg-Nord*) et Welbourn.

Aussi présents: Mêmes personnes qu'à la séance du matin.

Le comité reprend l'étude du bill n° 334, loi pourvoyant à la pension des employés du service public du Canada.

Le comité termine l'étude circonstanciée de la déclaration présentée par M. Taylor, à la séance du matin, afin d'expliquer le projet de loi. M. Taylor, aidé de MM. Clark, Gullock et Humphrys, est interrogé à cet égard.

A 9 heures 55 du soir, la cloche annonçant la mise aux voix ayant sonné, le comité s'ajourne jusqu'à 3 heures et demie de l'après-midi le mercredi 22 avril 1953.